

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CD277

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 16

I. Après l'alinéa 17, insérer les 2 alinéas suivants :

« 13° bis La section 2 du chapitre 1^{er} du titre II du livre IV est abrogée ;

13° ter Aux articles L.423-2, L.423-4, L.423-5, L.423-6, L.423-9, L.423-11, L.423-18, L. 423-27, L.425-14, L.426-5, les mots : « Office national de la chasse et de la faune sauvage » sont remplacés par les mots : « agence française pour la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de l'élargissement du périmètre de l'AFB à l'ONCFS.